



**HAL**  
open science

# Le royalisme municipal. Étude prosopographique des édiles nommés par le roi au début de la Restauration : l'exemple de la vallée du Rhône (1814-1820)

Nicolas Soulas

## ► To cite this version:

Nicolas Soulas. Le royalisme municipal. Étude prosopographique des édiles nommés par le roi au début de la Restauration : l'exemple de la vallée du Rhône (1814-1820). *Annales du Midi: revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 2018, 130 (304), pp.447-460. 10.3406/anami.2018.8958 . hal-04364531

**HAL Id: hal-04364531**

**<https://hal.science/hal-04364531>**

Submitted on 27 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

## Le royalisme municipal. Étude prosopographique des édiles nommés par le roi au début de la Restauration : l'exemple de la vallée du Rhône (1814-1820)

Nicolas Soulas

---

### Citer ce document / Cite this document :

Soulas Nicolas. Le royalisme municipal. Étude prosopographique des édiles nommés par le roi au début de la Restauration : l'exemple de la vallée du Rhône (1814-1820). In: Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale, Tome 130, N°304, 2018. Royalismes et royalistes dans le Midi (1814-1930) pp. 447-460;

doi : <https://doi.org/10.3406/anami.2018.8958>;

[https://www.persee.fr/doc/anami\\_0003-4398\\_2018\\_num\\_130\\_304\\_8958](https://www.persee.fr/doc/anami_0003-4398_2018_num_130_304_8958);

---

Fichier pdf généré le 15/06/2023

## Zusammenfassung

Die Königstreue in den Städten des Rhonetals : Historische Netzwerkstudie der städtischen Amtsträger am Anfang der Restauration (1814-1820)

Am Beispiel der zwischen 1815 und 1820 ernannten städtischen Amtsträger versucht diese Studie die politischen Umbrüche der Jahre 1814 und 1815 unter einem anderen Blickwinkel zu untersuchen. Im Rhonetal war die Herrschaft der Hundert Tage Napoleons eine Zäsur nach den letzten Tagen des Kaiserreichs und der Restauration der Monarchie. Die nur schlecht verheilten Wunden der Französischen Revolution wurden wieder aufgerissen. Die Rückkehr der Bourbonen-Monarchie wollte mit der Epoche des Kaiserreichs zwar brechen, die prosopographische Studie zeigt jedoch auf lokaler Ebene eine starke Kontinuität der politischen Klasse. Aber die regionale Unterschiede zwischen dem nördlichen Teil des Rhonetals, das konformistisch und politisch moderat blieb, und dem südlichen Teil der Rhoneregion, wo die Herrschaft der Hundert Tage heftige Antagonismen aus der revolutionären Dekade erweckten, waren groß.

## Abstract

Municipal Royalism. Collective Study of Town Administrators appointed by the King at the Beginning of the Restoration : The Example of the Rhone Valley (1814-1820)

This article proposes to approach the political discontinuities of the years 1814-1815 from a new angle by taking as the subject of study the municipal administrators appointed between 1815 and 1820. In the Rhône Valley, the Hundred Days marked a real break with the last days of the Empire and the First Restoration, and reopened the poorly healed wounds of the French Revolution. If the municipal purges that accompanied the return of the Bourbons is reflected in a very strong continuity of the local political class, a prosopographical approach reveals the existence of a significant north-south regional divide, opposing a northern Rhône valley, a bastion of conformism and political moderation, to a Rhodanian Midi, where the Hundred Days awakened violent antagonisms inherited from the revolutionary decade.

## Resumen

El monarquismo municipal. Estudio prosopográfico de los concejales nombrados por el rey a principios de la Restauración : el ejemplo del valle del Ródano (1814-1820)

Este artículo se propone estudiar los cambios políticos de los años 1814 y 1815 bajo un nuevo enfoque, centrándose en los administradores municipales nombrados entre 1815 y 1820. En el valle del Ródano, los Cien-Días representan una verdadera ruptura respecto a los últimos tiempos del Imperio y a la Primera Restauración, volviendo a abrir las llagas mal cicatrizadas de la Revolución francesa. Si la depuración municipal aneja a la vuelta de los Borbones se manifiesta por una gran continuidad de la clase política local, el enfoque prosopográfico demuestra la existencia de una fractura regional norte-sur importante que opone un valle del Ródano septentrional, baluarte del conformismo y de la moderación política, a un Sur en el que los Cien-Días renuevan los viejos antagonismos heredados de la década revolucionaria.

## Résumé

Le présent article se propose d'aborder les discontinuités politiques des années 1814-1815 sous un nouvel angle, en prenant comme objet d'étude les administrateurs municipaux nommés entre 1815 et 1820. Dans la vallée du Rhône, les Cent-Jours marquent une véritable rupture par rapport aux derniers temps de l'Empire et à la Première Restauration, et rouvrent les plaies mal cicatrisées de la Révolution française. Si l'épuration municipale qui accompagne le retour des Bourbons se traduit par une très forte continuité de la classe politique locale, l'approche prosopographique révèle l'existence d'une fracture régionale nord-sud importante, opposant une vallée du Rhône septentrionale, bastion du conformisme et de la modération politique, à un Midi rhodanien, où les Cent-Jours

réveillent les violents antagonismes hérités de la décennie révolutionnaire.

Nicolas SOULAS\*

# LE ROYALISME MUNICIPAL. ÉTUDE PROSOPOGRAPHIQUE DES ÉDILES NOMMÉS PAR LE ROI AU DÉBUT DE LA RESTAURATION : L'EXEMPLE DE LA VALLÉE DU RHÔNE (1814-1820)

---

Les renouvellements récents de l'historiographie de la Restauration<sup>1</sup>, amorcés dans la foulée des travaux pionniers de Bertier de Sauvigny<sup>2</sup>, ne semblent pas avoir totalement profité aux administrations municipales des villages et des petites villes de province qui, contrairement à celles du Consulat et de l'Empire<sup>3</sup> ou de la monarchie de Juillet<sup>4</sup>, souffrent encore d'une carence historiogra-

---

\*89, avenue Charles-Dardun, 28 lotissement Charles-Rieu, 84100 Orange ; nicolas-soulas@ac-aix-marseille.fr

1. Parmi les nombreux ouvrages renouvelant la période, citons notamment : WARESQUIEL (E. de), YVERT (B.), *Histoire de la Restauration, 1814-1830*, Paris, Perrin, 2002, 500 p. ; MOLLIER (J.-Y.), REID (Martine), YON (J.-C.) (dir.), *Repenser la Restauration*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2005, 375 p. ; CARON (J.-C.), LUIS (J.-P.) (dir.), *Rien appris, rien oublié ? Les Restaurations dans l'Europe postnapoléonienne (1814-1830)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 472 p.
2. BERTIER DE SAUVIGNY (G.), *La Restauration*, Paris, Flammarion, 1993, 514 p.
3. DUNNE (J.), « L'Empire au village : les pratiques et le personnel de l'administration communale dans l'Europe napoléonienne » dans MARTIN (J.-C.) (dir.), *Napoléon et l'Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, 169 p. ; JESSENNE (J.-P.), « Communautés, communes rurales et pouvoirs dans l'État napoléonien », dans *Voies nouvelles pour l'histoire du Premier Empire. Territoires, pouvoirs, identités. Colloque d'Avignon 9-10 mai 2000*, textes réunis et présentés par N. Petiteau, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003, p. 161-180.
4. GUIONNET (C.), *L'apprentissage de la politique moderne. Les élections municipales sous la Monarchie de Juillet*, Paris, L'Harmattan, 1997, 328 p.

**Nicolas Soulas** est agrégé et docteur en histoire moderne. Sa thèse, *Pouvoir(s), conflits et recompositions sociopolitiques. L'exemple du couloir rhodanien (1750-1820)*, sous la direction de Stéphane Durand, est en cours de publication aux Presses universitaires avignonnaises. Ses travaux portent actuellement sur la thématique de la « frontière politique » et sur l'adaptation des groupes sociaux au processus révolutionnaire.

prique<sup>5</sup>. Au-delà des maires<sup>6</sup>, les édiles ne semblent guère avoir suscité l'intérêt des historiens<sup>7</sup>. L'approche prosopographique, menée au ras du sol, offre un angle d'analyse pertinent pour mieux appréhender la question des ruptures ou des continuités politiques, comme y invite actuellement un nouveau champ historiographique<sup>8</sup>. À ce titre, une zone de forte conflictualité politique comme le couloir rhodanien s'avère un laboratoire idéal pour une étude à la loupe des transitions sociopolitiques des années 1814-1815.

L'étude suivante repose sur un échantillon d'environ 530 édiles (maires, adjoints, conseillers municipaux), provenant d'un corpus hétérogène de onze villages et de douze petites villes<sup>9</sup> (de 3 000 à 11 000 habitants), sélectionnés de part et d'autre du Rhône, entre Vienne et Arles, dans six départements méridionaux<sup>10</sup>. Pour chaque édile, une fiche biographique a été réalisée. Celle-ci renseigne l'âge, la profession, le niveau de richesse, le parcours administratif, et pour certains, les alliances matrimoniales des administrateurs municipaux nommés par le pouvoir royal entre 1814 et 1820<sup>11</sup>. Enfin, une attention toute particulière a été accordée aux affiliations politiques (parcours politique depuis la Révolution ou attitude face aux changements politiques de 1814-1815). Le recours à la prosopographie offre l'opportunité d'appréhender les discontinuités politiques du début du XIX<sup>e</sup> siècle sous un nouvel angle. Il s'agira de préciser l'ampleur et les variations régionales du renouvellement de la classe

5. Dans le chapitre intitulé la « Restauration au village » de sa magistrale synthèse sur la période, Francis Démier accorde assez peu d'importance à la composition sociale et politique des municipalités rurales ou à celle des petites villes d'ailleurs : DÉMIER (F.), *La France de la Restauration (1814-1830). L'impossible retour au passé*, Paris, Folio histoire, 2012, 1 104 p.

6. AGULHON (M.), GIRARD (L.), ROBERT (J.-L.), SERMAN (W.), *Les maires en France du Consulat à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, 462 p. ; GEORGE (J.), *Histoire des maires de 1789 à 1939*, Alençon, Christian de Bartillat, 1990, 285 p.

7. Jean-Pierre Jessenne consacre une part finalement très restreinte aux édiles de la Restauration, à l'exception des maires, dans son chapitre consacré aux années postrévolutionnaires : JESSENNE (J.-P.), *Pouvoir au village et Révolution. Artois, 1760-1848*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1987, p. 132-133. Même constat chez Georges Fournier ou Jeff Horn : FOURNIER (G.), *Démocratie et vie municipale en Languedoc du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, Les Amis des archives de la Haute-Garonne, t. 2, 1994, p. 317-321 ; HORN (J.), *Qui parle pour la nation ? Les élections en Champagne, 1765-1830*, Paris, Société des études robespierristes, 2004, p. 212-220.

8. Voir notamment le volume XXIX n° 2 de 2014 de la revue *Histoire & Mesure*, coordonné par LIGNEREUX (A.) et VINCENT (M.-B.).

9. Les localités choisies constituent l'échantillon-test sur lequel nous nous sommes appuyés au cours de notre thèse de doctorat. Elles présentent différentes trajectoires politiques et possèdent surtout des fonds d'archives suffisamment complets pour mener à bien une étude prosopographique dans la longue durée. Nous nous permettons de renvoyer le lecteur à notre thèse : SOULAS (N.), *Pouvoir(s), conflits et recompositions sociopolitiques. L'exemple du couloir rhodanien (1750-1820)*, thèse de doctorat sous la direction de DURAND (S.), université d'Avignon et des pays de Vaucluse, soutenue le 11 octobre 2017, à paraître.

10. Les départements retenus pour cette étude sont : les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, le Gard, la Drôme, l'Ardèche et l'Isère.

11. Les sources utilisées sont en premier lieu les séries D et K des archives municipales, les séries 1 M et 2 M des fonds départementaux et la série F 1 B II des archives nationales. Une plongée dans les registres d'état civil a été également nécessaire.

politique locale dû à la sédimentation des expériences politiques en 1814-1815. En premier lieu, il convient de revenir sur les événements de 1814-1815, décisifs dans la structuration des options politiques des populations rhodaniennes.

### **De la Première Restauration aux Cent-Jours, une année charnière dans la structuration des options politiques des populations rhodaniennes (1814-1815)**

Lassée par les levées militaires incessantes, inhérentes aux besoins de plus en plus exorbitants d'un pays continuellement en guerre, et éprouvée par la crise économique des années 1810-1812, particulièrement virulente dans le Midi, une partie des populations méridionales se détourne de l'Empereur<sup>12</sup>. Pour la première fois depuis 1792, le territoire national est foulé par une armée ennemie. Les départements rhodaniens septentrionaux sont directement touchés par la guerre<sup>13</sup>. Le 23 mars, les alliés s'emparent de Vienne et longent le Rhône jusqu'à Valence<sup>14</sup>. L'annonce de l'abdication de Napoléon est accueillie avec soulagement par une grande partie des populations locales. La vallée du Rhône et plus particulièrement les départements méridionaux réservent un accueil glacial, sinon hostile, à Napoléon lors de son transfert pour Marseille, d'où il doit s'embarquer pour l'île d'Elbe. Si jusqu'à Montélimar le convoi ne rencontre guère d'opposition, à Donzère, le père d'un conscrit tué au combat lance des pierres contre la voiture de l'empereur déchu<sup>15</sup>. Les derniers kilomètres conduisent Napoléon dans des départements où il ne fait guère l'unanimité. Napoléon est insulté à Avignon le 25 avril 1814 et à Orgon sa sécurité repose uniquement sur le sang-froid de ses geôliers qui parviennent à le conduire sain et sauf à bon port<sup>16</sup>. A contrario, le passage des membres de la famille royale revenant d'exil ou visitant les provinces suscite l'allégresse d'une partie de la population, sincèrement acquise à la cause royale.

Paradoxalement, la Première Restauration se traduit par une très grande continuité politique et administrative. En effet, le personnel politique nommé sous l'Empire est maintenu en 1814. Quarante-cinq préfets impériaux sur quatre-vingt-sept restent en place, tandis que sur les quarante-deux préfets nommés entre avril 1814 et mars 1815, vingt-neuf sont d'anciens agents impériaux<sup>17</sup>. Les préfets révoqués sont surtout d'anciens régicides<sup>18</sup>. Cette stabilité institutionnelle se retrouve

12. THIBAUDEAU (A.-C.), *Mémoires, 1799-1815*, Paris, Plon, 1913, p. 375.

13. THORAL (M.-C.), « L'administration locale en temps de crise : le cas de l'Isère en 1814-1815 », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 339, janvier-mars 2005, p. 117-135.

14. FAURE (C.), *Mélanges d'histoire viennoise*, Vienne, Henri Martin, 1911, p. 182.

15. BERNARD (J.-P.), MAGNAN (C.), SAUVAGEON (J.), SERRE (R.), SEYVE (C.), SEYVE (M.), ROGER (P.), *Les Drômois sous Napoléon, 1799-1815*, Crest, Notre Temps, 1999, p. 206.

16. MOULINAS (R.), MAUREAU (A.), SIMON (A.), *Histoire de Vaucluse*, Avignon, Éditions A. Barthélemy, 1993, p. 112.

17. BERTAUD (J.-P.), *Les royalistes et Napoléon*, Paris, Flammarion, 2009, p. 346.

18. TULARD (J.), « Les épurations administratives en France de 1800 à 1830 », dans *Les épurations administratives XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque organisé le 23 avril 1977*

également à l'échelle locale. Dans les campagnes rhodaniennes ou dans les petites villes, les maires et les adjoints nommés avant 1814 sont confirmés. Seul celui de Montélimar est remplacé, et encore à sa demande. On observe aussi cette stabilité politique dans d'autres départements comme l'Eure, la Haute-Garonne ou l'Ille-et-Vilaine<sup>19</sup>. En fait, les postes de maires et d'adjoints ont été confiés dans les derniers temps de l'Empire à des hommes peu attachés à Napoléon qui se rallient facilement à Louis XVIII<sup>20</sup>. Les conseillers municipaux, dont une moitié a été renouvelée peu de temps avant l'abdication de Napoléon, sont également maintenus en fonction. Parmi eux se trouvent de sincères royalistes. Le conseil municipal arlésien, en place depuis l'Empire, supplie le roi de ne pas signer la Charte en 1814<sup>21</sup>. Pour cimenter le pays après les divisions de la Révolution ou de l'Empire, Louis XVIII recycle un personnel politique local qualifié et expérimenté qui lui est très majoritairement favorable.

Cependant, le roi multiplie les maladresses, comme le maintien des droits réunis, et se coupe du soutien des vétérans des guerres de l'Empire, freinés dans leur ascension au sein de l'armée, et dont les officiers mis en retraite avec une maigre pension, les « demi-soldes », ont perdu le prestige de l'uniforme et de leur statut social. En moins d'un an, le gouvernement de Louis XVIII s'est rendu particulièrement impopulaire, d'autant que le souvenir de l'Empereur demeure dans bon nombre de foyers imperméables à la Restauration<sup>22</sup>. Le 1<sup>er</sup> mars 1815, Napoléon débarque à Golfe-Juan et remonte vers Paris en évitant la vallée du Rhône qui lui est hostile. Les municipalités du Midi rhodanien continuent d'ailleurs de témoigner une fidélité sans faille aux Bourbons en offrant leur aide au duc d'Angoulême. Ce dernier, envoyé dans le Midi de la France, tente de lever une armée pour reconquérir le royaume de son oncle<sup>23</sup>. Ses harangues dans les départements méridionaux ne suscitent pas les enrôlements escomptés. Le 24 mars, lorsque le duc se met en marche, son armée ne compte qu'environ 10 000 miquelets mal équipés, recrutés essentiellement parmi les classes populaires du Gard, des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et de l'Hérault, encadrés néanmoins par

---

*par l'Institut français des sciences administratives et la IV<sup>e</sup> section de l'École pratique des Hautes Études sous la présidence de Bernard Chenot et Michel Fleury*, Genève, Droz, 1977, p. 52.

19. SUISSA (J.-L.), *Le département de l'Eure sous le Consulat et l'Empire (1799-1815)*, Évreux, ANDIC, 1983, p. 102 ; ALBERT (M.), *La Première Restauration dans la Haute-Garonne*, Paris, J. Gamber, 1932, 182 p. ; LE YONCOURT (T.), *Le préfet et ses notables en Ille-et-Vilaine au XIX<sup>e</sup> siècle (1814-1914)*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 2001, p. 17-18.
20. THORAL (M.-C.), *L'émergence du pouvoir local. Le département de l'Isère face à la centralisation (1800-1837)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 35.
21. ALLARD (P.), « Arles de la Révolution à la République », *Provence historique*, n 148, 1987, p. 220.
22. PETITEAU (N.), *Les Français et l'Empire (1799-1815)*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2008, p. 236.
23. MONGE (O.), *La capitulation de Lapalud campagne du duc d'Angoulême dans le Vaucluse (mars-avril 1815)*, Paris, Hachette, 2013 (réimpression de l'édition de 1894), 66 p.



quelques nobles locaux<sup>24</sup>. Son armée s'empare de Montélimar le 29 mars, pousse sur Valence après sa victoire à Loriol, mais les forces impériales se reconstituent rapidement. Lyon est mise en défense, tandis que dans le sud, le général Cassan s'empare de la citadelle du Pont-Saint-Esprit avec l'appui des bataillons de fédérés, levés pour marcher contre les royalistes<sup>25</sup>. Le duc d'Angoulême, acculé, négocie sa reddition à Lapalud le 8 avril. Si la campagne du duc d'Angoulême est presque insignifiante sur le plan militaire, elle est, en revanche, fondamentale dans la structuration des options politiques des populations rhodaniennes. Dans le Midi rhodanien, la guerre civile de mars-avril 1815 réactive les vieux antagonismes politiques hérités de la décennie révolutionnaire que le Consulat et l'Empire avaient mis en sommeil. La crise politique révèle au grand jour les partisans ou les adversaires de la royauté. Les royalistes sincères, attentistes sous l'Empire et ralliés faute de mieux, refusent à présent de servir l'Empereur, maintenant que l'expérience de la Première Restauration leur a prouvé que le retour des Bourbons n'était pas une chimère. A contrario, les anciens Jacobins ou les anciens cadres politiques de la « Terreur » soutiennent fermement Napoléon, en s'engageant notamment dans les bataillons de fédérés, parce qu'il offre la meilleure garantie de sauvegarde des acquis de la Révolution. Les édiles jouent un rôle capital lors de l'expédition du duc d'Angoulême en servant d'agents recruteurs ou en mettant la garde nationale locale au service de la cause royale. Louis Théoule, maire du village de Pierrelatte dans la Drôme, est dénoncé au préfet pour avoir recruté pour le duc tout en menaçant de faire arrêter ceux qui refuseraient de s'enrôler dans l'armée royale<sup>26</sup>.

Le retour de Napoléon s'accompagne d'une épuration administrative et judiciaire importante<sup>27</sup>. Dans les municipalités, les maires et les adjoints qui se sont le plus compromis dans l'expédition du duc d'Angoulême sont destitués, comme l'Orangeois de Sausin, Granet-Lacroix de Chabrières à Bollène, de Nally de Lapalud<sup>28</sup>. D'autres prennent les devants et offrent leur démission pour ne pas prêter serment de fidélité à l'Empereur, tel le maire de Tain, Vincent de Mure de Larnage<sup>29</sup>. Pire, de nombreux édiles sur lesquels il s'était appuyé sous l'Empire refusent à présent de le servir. Ainsi, Frédéric du Plan de Sieyes de Veynes, nommé maire de Valence en 1813 et maintenu par le roi en 1814, refuse d'être confirmé dans cette fonction durant les Cent-Jours<sup>30</sup>. Ces refus sont caractéristiques de nobles qui, ayant rallié

24. LE GALLO (É.), *Les Cents-Jours. Essai sur l'histoire intérieure de la France depuis le retour de l'île d'Elbe jusqu'à la nouvelle de Waterloo*, Paris, Félix Alcan, 1924, p. 165.

25. ALEXANDER (R.S.), *Bonapartism and Revolutionary Tradition in France. The fédérés of 1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, 314 p.

26. AD Drôme, 1 M 257, lettre du maire de Pierrelatte au préfet de la Drôme, 23 mai 1815.

27. SOULAS (N.), « Sédimentations des expériences politiques et séquelles postrévolutionnaires : les Cent-Jours dans le couloir rhodanien », *Parlement[s], revue d'histoire politique*, n° 27, mars 2018, p. 165-178.

28. MAUREAU (A.), « Les municipalités des Cent-Jours dans le Vaucluse », *Nouvelles annales d'Avignon*, n° 1, 2003, p. 31.

29. Arch. mun. Tain, 1 D 2, délibération municipale du 20 avril 1815.

30. Arch. mun. Valence, 1 D 1/10, délibération municipale du 23 avril 1815.

l'Empereur par défaut avant 1815, ont sincèrement renoué avec la couronne vers laquelle va leur allégeance et refusent de servir celui qu'ils considèrent définitivement comme un usurpateur. Contrairement à d'autres espaces français, les élections municipales, dont la pratique a été restaurée par l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire pour les communes de moins de 5 000 habitants, écartent presque systématiquement les royalistes du pouvoir. À la veille du 18 juin, 80 % des maires et 52 % des conseillers municipaux conservés par le roi en 1814 ont été révoqués<sup>31</sup>. La restauration définitive de Louis XVIII plonge les départements méridionaux dans une spirale de règlements de compte politiques, la célèbre « Terreur blanche », qu'ignore d'ailleurs totalement la vallée du Rhône septentrionale. Par ailleurs, le retour des royalistes au pouvoir se traduit par une nécessaire épuration des administrations municipales.

### Les édiles de la Seconde Restauration ou la permanence de la classe politique locale

Le passage de l'Empire à la Seconde Restauration ne se traduit pas par une rupture sociale très profonde. Louis XVIII, en conservant l'esprit des institutions municipales forgées par Napoléon, accentue la prépondérance des notables. Monarchie censitaire oblige, les administrateurs municipaux sont, comme sous le Consulat et l'Empire, choisis parmi les citoyens les plus aisés du cru. En revanche, si le Consulat et surtout l'Empire s'appuyaient déjà sur des hommes d'âge mûr, le passage à la Seconde Restauration se traduit par un très net vieillissement des administrateurs municipaux. Ce dernier s'explique en partie par le maintien par le régime de Louis XVIII d'institutions municipales non rétribuées, destinées *de facto* à des hommes ayant suffisamment de temps libre et une situation matérielle assez confortable pour se permettre d'assister aux conseils municipaux, sans que cela leur soit économiquement préjudiciable. De plus, la possibilité pour un administrateur, sortant d'un mandat de dix ans, d'être reconduit et la conservation d'édiles ayant servi sous l'Empire favorisent l'enracinement d'une classe politique vieillissante. En somme, ce n'est pas tant la condition sociale des édiles que leur prise de position lors des Cent-Jours qui est sanctionnée en 1815.

La reprise en main du couloir rhodanien par les royalistes n'entraîne pas un renouvellement édilitaire d'une grande ampleur. Comme l'illustre le tableau suivant, plus d'un administrateur sur deux occupait déjà son poste sous l'Empire.

---

31. Contrairement aux deux tiers, voire 80 %, de maires maintenus en fonction, comme de nombreux historiens ont pu le remarquer dans le reste du pays : LE GALLO (É.), *Les Cents-Jours... op. cit.*, p. 283 ; LENTZ (T.), *Nouvelle histoire du Premier Empire*, t. IV. *Les Cent-Jours (1815)*, Paris, Fayard, 2010, p. 392.

type de commune	cadres d'Ancien Régime	édiles ayant commencé leur carrière sous la Révolution	édiles ayant commencé leur carrière sous le Consulat ou l'Empire	édiles ayant commencé leur carrière sous la Première Restauration	édiles ayant commencé leur carrière sous les Cents-Jours	« hommes nouveaux »	« hommes nouveaux » issus de familles édilitaires	administrateurs présents sous l'Empire
villages (- 2 000 hab )	12 %	27 %	26 %	1 %	1 %	10 %	23 %	51 %
villes (2 000-5 000 hab )	14 %	15 %	44 %	4 %	0 %	9 %	14 %	58 %
villes (+5 000 hab )	15 %	17 %	37 %	6 %	6 %	10 %	9 %	60 %
total	14 %	21 %	34 %	4 %	3 %	9 %	15 %	57 %

Tableau n° 1 : Le faible renouvellement de la classe politique rhodanienne (1815-1820)\*.

\*La dernière colonne du tableau se lit à part.

Par ailleurs, moins d'un quart des édiles nommés entre 1815 et 1820 sont des néophytes, dont 15 % sont issus de lignages édilitaires insérés dans les dynamiques politiques locales. La très grande majorité du personnel municipal est composée d'administrateurs chevronnés, garantie pour le pouvoir royal d'un minimum de compétences. Plus du tiers des édiles ont commencé leur carrière administrative sous le Consulat ou l'Empire, tandis que les administrateurs issus de la Révolution ne représentent plus que 20 % de l'échantillon. Enfin, la présence d'édiles ayant débuté leur carrière sous les Cent-Jours ne doit pas surprendre. L'étroitesse du vivier local et la volonté de réintégrer les dissidents les moins compromis durant les Cent-Jours poussent certains préfets à faire appel à eux pour combler les places vacantes dans les conseils municipaux, notamment dans la vallée du Rhône septentrionale. Un changement de focale au niveau des maires et des adjoints confirme le très faible taux de renouvellement des édiles rhodaniens.

Moins de 14 % des maires et des adjoints sont des néophytes, dont 9 % comptent déjà au moins un édile parmi leurs ascendants. Parmi eux se trouve le marquis de Bernis, nommé maire de Saint-Marcel-d'Ardèche en 1815. Cet ancien émigré, fils de l'ancien seigneur de la communauté au XVIII<sup>e</sup> siècle, illustre à lui seul la forte continuité politique qui prime dans de nombreux villages. Les fonctions clefs des premières années de la Seconde Restauration sont confiées à des hommes expérimentés, dont la moitié est issue de la nouvelle classe politique ayant émergé sous le Consulat et l'Empire. Au total, 82 % des maires et des adjoints ont occupé une fonction administrative entre 1800 et 1814. Enfin, presque 60 % des maires étaient déjà en poste dans les derniers temps de l'Empire, ce qui en dit long sur la fidélité des administrateurs municipaux nommés entre 1808 et 1814<sup>32</sup>. Louis XVIII s'appuie donc sur un personnel expérimenté, rompu aux pratiques administratives, mais qui est loin de former un ensemble politiquement uniforme.

---

32. SOULAS (N.), « Les maires de la basse et de la moyenne vallée du Rhône (1790-1816) », *Les cahiers de la Méditerranée*, n. 94, juin 2017, p. 13-28.

type de commune	cadres d'Ancien Régime	édiles ayant commencé leur carrière sous la Révolution	édiles ayant commencé leur carrière sous le Consulat ou l'Empire	édiles ayant commencé leur carrière sous la Première Restauration	édiles ayant commencé leur carrière sous les Cents-Jours	« hommes nouveaux »	« hommes nouveaux » issus de familles éditaires	administrateurs présents sous l'Empire
villages (- 2 000 hab )	10 %	28 %	46 %	0 %	0 %	0 %	16 %	72 %
villes (2 000-5 000 hab )	16 %	11 %	63 %	0 %	0 %	5 %	5 %	95 %
villes (+5 000 hab )	16 %	22 %	46 %	3 %	3 %	5 %	5 %	82 %
total	14 %	21 %	50 %	1 %	1 %	4 %	9 %	82 %

Tableau n 2 : Un renouvellement limité d'hommes aux fonctions de maires et d'adjoints (1815-1820)\*.

\*La dernière colonne du tableau se lit à part.

### Une épuration politique d'une inégale intensité, révélatrice d'un clivage politique régional marqué

En dépit de la sévère épuration réclamée par les ultra-royalistes, le pouvoir royal est rapidement confronté à la réalité du terrain. Comment épurer en profondeur de petites structures urbaines ou rurales dans lesquelles les édiles, plus par opportunisme et attentisme que par réelles convictions politiques, ont rallié les différents régimes se succédant à un rythme effréné entre 1814 et 1815<sup>33</sup> ? En effet, même si les ordonnances du 12 juillet 1815 et du 12 octobre 1815 révoquent tous les fonctionnaires nommés à partir du 20 mars, c'est-à-dire par Napoléon et ses préfets, au profit des anciennes équipes municipales cassées sous les Cent-Jours, se pose rapidement l'épineux casse-tête de ceux, et ils sont nombreux, qui, nommés avant le 20 mars 1815, ont continué à servir sous les Cent-Jours, par conviction ou par opportunisme. Dans des villages ou des petites villes au vivier éditaire restreint, le pragmatisme l'emporte sur la raison d'État. Par conséquent, au-delà des chefs de file bonapartistes locaux, l'épuration du personnel municipal rhodanien s'avère particulièrement limitée, contrairement aux purges menées dans le monde judiciaire qui sont beaucoup plus importantes<sup>34</sup>. Faute de pouvoir exclure tous ceux qui ont prêté serment de fidélité à l'Empereur pendant les Cent-Jours, les préfets et les sous-préfets destituent les plus compromis, notamment ceux qui ont encadré le « parti » bonapartiste au cours du printemps 1815 (maires, adjoints ou chefs de bataillon de fédérés) ou qui ont « professé hautement des principes contraires au gouvernement royal<sup>35</sup> ». Après les préfets, dont 90 % ont été écartés en 1815, les maires<sup>36</sup> et les adjoints sont les plus concernés par l'épuration administrative<sup>37</sup>. Les purges de l'été 1815, se poursuivant jusqu'en 1816 (ordonnance du 13 janvier avançant le premier renouvellement des maires de deux ans), sont cependant moins importantes que celles des Cent-Jours ou celles de 1830<sup>38</sup>. Dans les départements de la vallée du Rhône septentrionale, où les Cent-Jours ne débouchèrent pas sur une crise politique intense, de nombreux édiles sont maintenus en fonction. Ainsi en Isère, seul un tiers des maires est destitué<sup>39</sup>. Toutefois, épuration ne signifie pas forcément révocation. Certains maires des Cent-Jours, notamment dans les villages, peuvent être rétrogradés à la place d'adjoint ou

33. SERNA (P.), « La bataille des girouettes... Du bon usage du changement d'opinion durant l'été 1815 », *Politix*, n° 56, 2001, p. 77-107.

34. MARTINAGE (R.), « Les épurations sous les régimes monarchiques », dans *L'épuration de la magistrature de la Révolution à la Libération 150 ans d'histoire judiciaire*, Paris, Loisiel, 1994, p. 36-37.

35. Arch. nat., F<sup>1b</sup> II Drôme 16, lettre du préfet de la Drôme au ministre de l'Intérieur, 25 novembre 1815.

36. RICHARDSON (N.), *The French Prefectural Corps, 1814-1830*, Cambridge, Cambridge University Press, 1966, p. 167.

37. Même constat en Alsace : LEUILLIOT (P.), *L'Alsace au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Essais d'histoire politique, économique et religieuse (1815-1830)*, Paris, S.E.V.P.E.N, 1959, t. 1, p. 110-117.

38. BERGERE (M.), LE BIHAN (J.) (dir.), *Fonctionnaires dans la tourmente. Épurations administratives et transitions politiques à l'époque contemporaine*, Genève, Georg, 2009, p. 12.

39. THORAL (M.-C.), *L'émergence du pouvoir local...*, *op. cit.*, p. 35.

de conseiller municipal. Ainsi, le négociant Jean-Pierre Thomas, nommé adjoint de Valence en avril 1815, poursuit sa carrière d'administrateur comme conseiller municipal après l'épuration de l'été 1815. Néanmoins, cette pratique n'est possible que dans les localités où la transition politique entre la Première Restauration et les Cent-Jours s'est faite sans heurt. Les conseillers municipaux sont encore moins touchés par l'épuration. Comme pour les maires et leurs adjoints, les préfets analysent leur attitude politique durant l'interrègne et traquent seulement ceux qui se sont le plus exposés. Au-delà des bonapartistes notoires ou des adversaires acharnés des Bourbons, les administrateurs attentistes des Cent-Jours ne suscitent guère la colère des préfets agissant avec beaucoup de pragmatisme. À Saint-Paul-Trois-Châteaux, un seul édile, le protestant Paul Bérard, ancien Jacobin, est destitué pour cause d'opinion politique<sup>40</sup>. Sur la trentaine d'administrateurs municipaux orangeois, dont quinze ont été fraîchement nommés par le roi en février 1815, seuls six sont écartés pour leur attitude durant les Cent-Jours. Si la majeure partie des édiles a continué à se réunir, les autorités supérieures frappent avant tout les plus zélés opposants, comme le juriste Monier, dont la maison a servi de lieu de réunion aux ténors bonapartistes locaux<sup>41</sup>. Enfin, seule la moitié du conseil municipal avignonnais, nommé au cours des Cent-Jours, est épurée après juin 1815. Seuls les plus compromis, comme Fortia d'Urban, rédacteur d'une adresse à l'Empereur, ou d'anciens Jacobins, comme Tissot et Niel, sont destitués par le préfet<sup>42</sup>. En définitive, dans le couloir rhodanien, comme dans le reste des provinces françaises, le pragmatisme politique s'impose. L'autre raison expliquant la légèreté des épurations est à rechercher dans la politique d'apaisement prônée par le pouvoir royal pour éteindre les feux de la guerre civile et réconcilier les Français. Le pardon et l'oubli visent à cimenter la concorde politique. Aurélien Lignereux fait le même constat dans l'Ouest de la France, fortement clivé par les options politiques<sup>43</sup>.

Si l'épuration demeure limitée, le roi et ses préfets s'assurent cependant de confier les postes clefs « aux amis du gouvernement royal ». La trajectoire politique des maires et des adjoints nommés entre 1815 et 1820 est assez homogène. Ceux qui ont connu la Révolution se sont plutôt signalés pour leur conservatisme politique. Le Donzérois Pradelle, nommé maire en 1815, a figuré parmi les partisans du clergé réfractaire lors de la querelle qui a empoisonné le village en 1791. Le maire de Caderousse, Ambroise Meyer, fut l'un des chefs de file du « parti » aristocrate local, proche des Castion, durant les premières années de la Révolution. Jouant un rôle majeur durant la crise fédéraliste, il dut émigrer pour échapper à la guillotine. Plus que sous l'Empire, les équipes municipales nommées sous la Seconde Restauration comptent un fort contingent d'émigrés. Presque 40 % des maires de villages ont quitté la France pour échapper à la « Terreur ». D'autres ont connu les geôles de

40. Arch. dép. Drôme, 2 M 49, dossier Saint-Paul-Trois-Châteaux.

41. Arch. dép. Vaucluse, 2 M 50, lettre du sous-préfet d'Orange au préfet de Vaucluse, 20 février 1816.

42. GAGNIÈRE (S.), *Histoire d'Avignon*, Aix-en-Provence, Edisud, 1979, p. 529.

43. LIGNEREUX (A.), *Chouans et Vendéens contre l'Empire. 1815. L'autre guerre des Cent-Jours*, Paris, Vendémiaire, 2018.

l'an II comme le juriste Deloche, maire de Tain. Toutefois, au-delà de ces trajectoires communes, l'épuration de 1815-1816 met en lumière la persistance d'une fracture politique régionale Nord/Sud, héritée de la décennie révolutionnaire.

Dans la vallée du Rhône septentrionale, les préfets et les sous-préfets nomment surtout des royalistes modérés. C'est dans cette aire géographique que le personnel désigné pendant les Cent-Jours résiste le mieux. Ainsi Deloche de Tain, maire pendant l'inter-règne, est confirmé au début de l'été 1815. Dans une aire géographique où la « Terreur blanche » ne trouve pas la même résonance qu'elle a pu connaître dans le Midi, l'existence d'un paysage politique local particulièrement apaisé ne nécessite pas l'emploi des plus ardents défenseurs de la cause des Bourbons<sup>44</sup>. Toutefois, si les ultra-royalistes sont rapidement écartés des députations drômoises et iséroises, la situation est plus contrastée au niveau des municipalités, où les ultras parviennent à conquérir certaines fonctions clefs<sup>45</sup>. À Vienne, le chevalier de Miremont, nommé en 1816, flirte avec le milieu ultra tandis que dans la Drôme les rapports du sous-préfet sont plus alarmants. Les « amis de la Charte » seraient peu nombreux alors que la majorité des maires seraient proches de la mouvance ultra, et plus particulièrement ceux de Loriol et de Montélimar<sup>46</sup>. Jean-Charles Serret, maire montilien, est un monarchiste de la première heure. Sincère conservateur, il a été accusé par ses détracteurs d'avoir contribué à la « Réaction » à Montélimar lors de son premier mandat entre l'automne 1794 et l'automne 1795 favorisant les projets du royaliste Arnaud de Lestang. Ces maires et adjoints convertis à l'ultracisme sont flanqués par un conseil municipal nettement plus modéré, comptant un fort contingent d'administrateurs conformistes, se fondant sans difficulté dans la succession des régimes politiques des premières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

A contrario, dans la vallée du Rhône méridionale, gangrenée par plus de vingt-cinq ans d'affrontements politiques et fortement marquée par la « Terreur », les préfets font entrer dans les conseils municipaux les plus chauds partisans de la cause royale. Les royalistes ayant pris part à l'expédition du duc d'Angoulême sont les premiers gratifiés d'une place au sein des conseils municipaux, généraux ou d'arrondissement. Au moins 20 % des administrateurs orangeois nommés en 1815 se sont engagés au service du Prince lors de sa campagne d'avril 1815, comme les d'Aymard, père et fils, ou les juristes Dumas et Paillet<sup>47</sup>. Une bonne partie d'entre eux furent membres du comité royal, constitué en juin 1815, visant à s'emparer de la ville au nom de Louis XVIII. À Beaucaire, le roi récompense ceux qui ont traqué les fédérés du général Gilly. Dans l'Ouest, également marqué par la guerre civile, Aurélien Lignereux remarque aussi que les préfets récompensent les vétérans de la campagne contre les Impériaux<sup>48</sup>. Enfin, une part importante des nouveaux maires et adjoints semble se recruter parmi le réseau de la Congrégation des chevaliers de la Foi, dont les bannières ont essaimé dans les départements méridionaux. Ainsi, l'Avignonnais Charles-François

44. VIDALENC (J.), « Notes sur les épurations de 1814 et de 1815 » dans *Les épurations administratives XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p. 67.

45. TORT (O.), *La droite française (1814-1830)*, Paris, CTHS, 2013, p. 63.

46. Arch. nat., F<sup>7</sup> 9653, lettre du préfet de la Drôme au ministre de l'intérieur, 17 août 1818.

47. Arch. mun. Orange, J 4241, affaires politiques an VIII-1815.

48. LIGNEREUX (A.), *Chouans et Vendéens...*, op. cit., p. 263.



de Cambis-Lézan, chevalier de la Foi émigré jusqu'en 1802, occupe le fauteuil de maire de 1815 à 1819. La vallée du Rhône méridionale – et plus particulièrement les départements du Gard, du Vaucluse, et des Bouches-du-Rhône – fait figure au début de la Seconde Restauration de terre à la fidélité monarchique sans faille<sup>49</sup>. Les plus grandes cités rhodaniennes méridionales, comme Arles ou Avignon, se distinguent par un soutien total à la cause royale jusqu'en 1830 et au-delà<sup>50</sup>. Toutefois, il serait illusoire de percevoir le royalisme méridional comme un tout uniforme. Des frictions apparaissent au sein du mouvement ultra dès la fin de l'année 1815. L'arrogance d'une partie de la noblesse favorise une scission politique majeure. Les classes populaires et la bourgeoisie rompent avec les aristocrates<sup>51</sup>. Malgré l'image d'un Midi entièrement royaliste, voire ultra-royaliste, véhiculée par des contemporains comme Genoude, tous les édiles ne sont pas proches de la mouvance ultra<sup>52</sup>. On trouve parmi eux quelques libéraux, ayant flirté avec le bonapartisme sous l'Empire ou les Cent-Jours, comme d'Armand de Mondragon, destitué en 1816, ou de Biliotti de Piolenc. Par ailleurs, comme les travaux couvrant le premier XIX<sup>e</sup> siècle l'illustrent, de solides noyaux républicains, fermement implantés dans le Midi, contribuent à maintenir vivaces les affrontements politiques méridionaux durant la majeure partie du siècle<sup>53</sup>.

Après la dissolution de la « Chambre introuvable » et le virage beaucoup plus modéré amorcé par le roi et ses ministres à partir de 1816, les édiles ultra-royalistes les plus zélés ne sont plus en odeur de sainteté. Comprenant qu'ils constituent un frein à la restauration de la concorde politique, notamment dans une zone de forte conflictualité politique comme la vallée du Rhône méridionale, le gouvernement royal tente d'écarter les maires les moins enclins à favoriser la réconciliation de leurs administrés. Les préfets déconseillent toute destitution massive qui, « en effrayant la population, l'aliénerait à coup sûr », mais suggèrent au contraire de saisir « des occasions qui n'aient point trait à l'opinion pour arriver au point auquel on doit tendre<sup>54</sup> ». Il y a donc une véritable stratégie visant à une lente reconquête des bastions ultra-royalistes après 1816. Marie Valerian François de Renoyer, maire de Pont-Saint-Esprit depuis l'an IX, intime du duc d'Angoulême qu'il a reçu lors de sa campagne d'avril 1815, en fait l'amère expérience. Parfait représentant d'une mouvance politique qui n'a plus le vent en poupe à la veille de l'assassinat du duc de Berry, Renoyer est sacrifié avec son premier adjoint en 1819, accusés d'entretenir « l'esprit de parti » dans leur commune<sup>55</sup>. La disgrâce de Renoyer s'inscrit dans un contexte plus large d'épurations administratives ponctuelles, visant à cimenter la nation derrière une monarchie

49. MOULINAS (R.), MAUREAU (A.), SIMON (A.), *Histoire de Vaucluse...*, op. cit., p. 118.

50. TORT (O.), *La droite française...*, op. cit., p. 67.

51. TRIOMPHE (P.), *1815. La « Terreur blanche »*, Toulouse, Privat, 2017, p. 184.

52. TORT (O.), « L'image du Midi sous la Restauration : variations autour du tempérament méridional », *Annales du Midi*, t. 124, n. 280, 2012, p. 436-453.

53. VIGIER (P.), *La Seconde République dans la région alpine. Étude politique et sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 1963, 529 p.

54. Arch. nat., F<sup>7</sup> 9709, Situation du département de Vaucluse, sans date (note très certainement rédigée après les élections de 1816 qu'elle mentionne).

55. Arch. nat., F<sup>1b</sup> II Gard 16, lettre du sous-préfet d'Uzès au préfet du Gard, 16 septembre 1818.

restaurée, portée par Louis XVIII reconstruisant l'image du roi père de son peuple<sup>56</sup>. Dans des petites communes au vivier de notables restreint, les préfets sont parfois obligés de faire appel à d'anciens opposants en 1815, jugés moins dangereux pour la concorde politique que les royalistes exaltés. En définitive, le renouvellement des équipes municipales est avant tout une question de dosage, fluctuant selon la conjoncture politique nationale.

\*  
\* \*

Ainsi, en recyclant le personnel municipal impérial, le pouvoir royal contribue à refermer la classe politique locale sur elle-même à partir de 1815. Recherche d'individus compétents et expérimentés, étroitesse du vivier d'édiles dans les plus petites localités, et surtout désir du pouvoir central de réconcilier les Français et de cimenter la concorde politique par le pardon et l'oubli favorisent la reconduction des administrateurs municipaux impériaux. Dans le couloir rhodanien, l'aventure des Cent-Jours favorise la résurgence du vieux clivage politique régional hérité de la décennie révolutionnaire. Dans la partie septentrionale de la vallée du Rhône, l'interrègne conduit au pouvoir des hommes de différentes tendances politiques qui partagent néanmoins une même ligne de conduite modérée, facilitant par la suite une sortie de crise en douceur et expliquant *in fine* l'absence de « Terreur blanche », d'épuration sévère dans les années suivantes et la réintégration rapide des opposants les plus modérés au pouvoir royal. Dans le Midi rhodanien, les Cent-Jours réveillent les antagonismes politiques que l'Empire avait temporairement désamorçés en favorisant le retour partiel des « vétérans de la Terreur » dans une ambiance de guerre civile. Dans de telles conditions, la reprise en main de la région par les Bourbons ne peut se traduire que par de sévères purges politiques, succédant à de violents règlements de compte, qui conduisent à la tête des pouvoirs locaux les plus ardents partisans de la cause royale, contribuant ainsi à forger l'illusion trompeuse d'un Midi uniformément royaliste jusqu'à la révolution de 1830.

---

56. TRIOMPHE (P.), « Un succès ministériel au milieu d'âpres controverses idéologiques. Les élections de 1818 dans le Gard », *Annales du Midi*, t. 121, n. 267, 2009, p. 345-364.